COMPTE-RENDU CTL du 29 septembre 2021

La réunion s'ouvre par la lecture de la seule liminaire du jour, à savoir celle de Solidaires Finances Publiques 54 qui dresse un tableau le plus exhaustif possible des restructurations en cours au sein de notre administration et des attaques qui en découlent contre les agent-e-s.

M. Gautier revient brièvement sur une série de sujets abordés dans notre liminaire avant de s'atteler à l'ordre du jour. M. Gautier affirme, comme à chaque fois, qu'on ne reviendra pas au **monde d'avant**, sans indiquer si ce sera mieux ou pire pour les agent-e-s.
Il affirme ainsi, comme **changement notable**, qu'il y a 20 % de télétravailleurs/euses par jour en moyenne à la DDFIP 54 alors que ce chiffre était très bas avant la pandémie. Il prétend être conscient des **incidences** que cela aura **sur les collectifs de travail**, qui seront maintenus tant que possible. De nouveaux outils de gestion à l'attention des cadres devraient apparaître selon lui.

M. Gautier réfute l'expression de **vente à la découpe**, présente dans notre déclaration liminaire. Il souhaite nous rassurer en nous indiquant que les nouveaux dispositifs ne nuiront pas à notre administration et que les nouvelles compétences (taxes douanières et d'urbanisme) seront accompagnées de moyens afférents.
Pourquoi ne pas offrir dans l'avenir des emplois aux douaniers dans le Nord du département par exemple, assez proche géographiquement du gros centre douanier de Moselle, demande-t-il ? Ceci ne serait qu'une hypothèse. Aucune demande de transfert n'a été reçue pour l'instant à la DDFIP 54. Ces mutations se feront de toute façon sur la base du volontariat. Comme il n'y a plus de SIE dans le Nord du Département, ces agents pourraient être affectés à d'autres tâches.
Pour les taxes d'urbanisme, les modifications apparaîtront dans le volant d'emploi du ministère de la transition écologique en septembre 2022.
Concernant la **suppression de la Responsabilité Pécuniaire et Personnelle des comptables**, M. Gautier veut nous rassurer, ce n'est selon lui pas la mort de la fonction comptable. Comme à chaque fois que nos dirigeants manquent d'arguments, ils prononcent la phrase choc : « *Chacun s'accordait à dire que le système était à bout* ». Pour ce qui concerne Solidaires Finances Publiques, on ne sait pas qui est ce « chacun », nous n'en faisons pas partie, pas plus que des hauts magistrats qui disent publiquement tout le bien qu'ils pensent de cette réforme. *Droit financier public : fausse réforme, vraie menace. Gilles Johanet, Procureur général honoraire près la Cour des Comptes 23 septembre 2021.*
Les organisations syndicales demandent à ce que ces évolutions législatives soient vues en CTL.
M. Gautier répond que le PLF arbitré par le gouvernement n'est pas encore public. La réforme verra le jour au plus tard janvier 2023. Il faudra donc attendre quelques mois pour mettre ce sujet à l'ordre du jour du CTL. Il est trop tôt pour bien voir l'impact.

Solidaires Finances Publiques 54 demande, en préambule de ce CTL qu'il y ait un **suivi des questions diverses**, car

toutes n'obtiennent pas toujours des réponses de la part de la direction. M. Gautier donne son accord.

Les organisations syndicales adoptent les PV des CTL des 24/06 et 01/07.

Réorganisation des services de direction : Cette réorganisation est présentée comme un simple réaménagement technique sans grande incidence.
A chaque question ou observation un peu gênante des organisations syndicales, la réponse est la même : **il n'y a pas de sujet**.
On observe que beaucoup de ressources passent dans la communication, au détriment de l'accompagnement technique. On nous répond faux procès.
On observe que les services sont souvent obligés de se débrouiller entre eux à défaut de soutien de la direction. On nous répond que c'est un procès d'intention en prenant pour exemple ROC-SP, où la direction affirme avoir vraiment été très proche des services. Les collègues apprécieront.
Les services ne sont pas laissés à l'abandon nous dit la direction qui note toutefois un problème particulier dans le Service public local. Certains apprécieront.
Pour y remédier, des demies-journées à thème vont être mises en place dans le secteur du SPL, réunissant agents et direction sur des thèmes précis, la première est prévue le 19 novembre à Longwy.

On interroge l'intérêt de faire piloter le SPL et les missions foncières par le même responsable. On nous répond que cette liaison est évidente et que même si les masses recouvrées diffèrent beaucoup, cela n'est pas problématique. Le pilotage se fait sur des méthodes, pas sur des détails.
On interroge la problématique du pilotage du Centre de contact. 2 pilotages différents : DDFIP 54 pour les questions RH et SRP pour les missions.
Comme nous l'écrivions dans notre liminaire, les agent-e-s du centre de contact semblent être les couteaux suisses de l'administration. Dès qu'il y a une nouvelle mission, c'est le centre de contact qui doit gérer la crise. Aujourd'hui le centre de contact 54 prend en charge les Non-résidents et se voit confier le 75 en lieu et place de la Martinique et de la Guadeloupe. Incidence immédiate, multiplication des e-contacts en souffrance. Les parisiens utilisent plus le mail que les contribuables des DOM. Résultat : 3500 mails non traités malgré l'engagement de l'administration de répondre dans les 5 jours.
Parallèlement, aucune reconnaissance. On promet aux agent-e-s des centres de contact un complément indemnitaire d'accompagnement (CIA) pour compenser une baisse de rémunération après restructuration. Ce complément devait être versé sur les paies d'août, puis de septembre. On nous l'annonce aujourd'hui pour la paie d'octobre. Là encore, il n'y a pas de sujet pour la DDFIP 54, les agent-e-s auraient été informé-e-s dès juillet de ce retard de paiement. Nous sommes sûrs qu'ils apprécieront.
Solidaires Finances Publiques réitère sa demande d'un « qui fait quoi » à l'attention des agent-e-s, en particulier celles et ceux amené-e-s à intervenir dans les établissements France Service.
Les choses ne sont pas claires. A lire l'article de presse sur la trésorerie d'Haroué, on pourrait croire que nos collègues sont multicompétent-e-s. Selon l'Est Républicain, ils et elles peuvent répondre à une question cadastre, aider au remplissage de la déclaration de revenus ou faire une demande de délais de paiement… Nous avons demandé à M. Gautier sur quelle base le journaliste avait écrit son article. Aucune information si ce n'est que M. Gautier n'a pas voulu faire de droit de réponse de l'administration.

Les Organisations syndicales votent contre cette réorganisation des services de direction à l'exception de FO qui s'est abstenu.

Réorganisation NRP au 1er janvier 2022.
Il y aura un mouvement local à cette date.
Une note sur ce mouvement sortira entre le 10 et le 15 octobre.
A propos des antennes provisoires, on nous informe qu'il y a bien une taille critique. Nécessité de gérer sur place accueil physique et téléphone, moyens de communication dont on devrait désintoxiquer les usagers. Comment fait-on quand il y a des bugs ou des dysfonctionnements comme en ce moment avec la mise à jour dans Majic concernant les adressages des avis TF pour des biens d'usufruitiers ou d'indivisaires décédés ? Les biens ont été transférés mais que les contrats de mensualisation n'ont pas suivi du tout... donc les collègues ne font que ça, des demandes de rattachement de mensualisation aux avis concernés. Demandes qui sont ensuite transmises au centre de contact de Nancy, encore lui, via e-contact.
Pourtant d'après nos grands sachants, "*Ces simplifications sont destinées à améliorer significativement les travaux des services, notamment en matière d'adressage des avis de taxes foncières*". Les collègues apprécieront.
Pour revenir aux antennes provisoires, elles ont pour but de permettre une transition douce pour les élus, nous dit M. Gautier.
Pour ce qui concerne la fiscalité des particuliers, dans chaque antenne il y aura un encadrant cadre A.
L'encadrement sera renforcé à l'occasion de ces restructurations. Les personnels A+ qui étaient sur les postes de comptables supprimés seront réorientés.

Emplois :
Une situation sera faite au 1er octobre. Un GT sera organisé.
Publication du mouvement avant le 15 novembre.
La direction indique gérer des transitions. Sur les antennes provisoires, les agent-e-s qui partent seront non remplacé-e-s.
Solidaires Finances Publiques 54 intervient sur le ressenti des agent-e-s : antenne pérenne ou provisoire. C'est souvent le flou le plus total. Il en va de la crédibilité de la direction.
Prenons l'exemple le SIE de Briey, l'absorption par le SIE de Thionville est-elle toujours d'actualité ? Oui, mais ça prend plus de temps que prévu en raison de problèmes de compatibilité des bases.
Pas d'infos supplémentaires de la part de la direction par rapport au siège du SPF. Aucune réponse de la DG pour l'instant. Les élus alentours sont régulièrement tenus au courant, nous dit-on.

Unanimité des organisations syndicales contre ce projet de NRP.

Un nouveau CTL est convoqué le 8 octobre.

Questions diverses :
Sur les **régies**, ça se passe de mieux en mieux. Une quarantaine de points de dépôt de numéraire.
Les comptables qui continuent à accepter le numéraire se font rappeler à l'ordre.

Longwy : Les agents sont en souffrance. La nouvelle convention franco-luxembourgeoise a beaucoup complexifié les choses. Selon la direction, et malgré ses craintes, la vague de contestation a été plutôt contenue. Les collègues apprécieront. Solidaires Finances Publiques 54 conseille à la direction de prendre de la distance entre ce que disent les chefs de service et la réalité. 3 députés européens se sont plaints auprès de Bruno Lemaire et une manifestation, à l'origine de contribuables énervés, est prévue le 5 octobre devant la Préfecture de Metz.
Il faut savoir au départ que la mise en taxation des déclarations des frontaliers avec le Luxembourg a systématiquement nécessité l'intervention des services. En effet, la plupart des déclarations de frontaliers étaient en anomalie et coincées dans GestPART.
Dès le départ, cette affaire a créé une surcharge de travail, au point que les SIP du 54 (Nancy, Vandoeuvre et Lunéville) ont

été amenés à aider les SIP de Briey et Longwy qui croulaient sous la masse.
Aujourd'hui, la DG semble faire machine arrière selon l'ancien secrétaire d'Etat meurthe-et-mosellan Christian Eckert, souvent bien informé, sur son compte Facebook.
Une énième surchage de travail pour nos collègues des SIP de Briey et Longwy, sans doute épaulés par les collègues des autres SIP. Et ça, ce n'était pas prévu dans le TAGERFIP 2021(tableau de gestion des emplois de référence des finances publiques). Les sachants suppriment les emplois. Les petites mains assument.

Espace de co-working.
Avec le télétravail et les restructurations, entre 30 et 40 % des espaces de travail sont inoccupés.
La politique, nous dit-on, ce n'est pas de monter des cloisons partout. Les agent-e-s isolé-e-s en télétravail ont besoin de contacts.
Ce CTL a été la première occasion où la notion d'Espace de travail partagé est évoquée. La direction préfère cette formule à celle de co-working, elle n'aime pas les anglicismes. Les espaces de travail partagés sont l'avenir.
Des travaux sont prévus un peu partout dans le département (Toul, Pont-à-Mousson, Longwy, Briey, Vandoeuvre...) prévoyant des salles de réunion, du matériel vidéo permettant des visioconférences.
Certaines administrations intègrent nos locaux comme la sous-préfecture à Toul.
Pour Solidaires finances publiques 54, sans lire dans le marc de café, nous pouvons craindre des EFS généralisés dans quelques années.